LE RÉPENTIR, OU RÉPONSE

De Mr. N. à M. de *** à Albi.

1791.



LE RÉPENTIR, OU RÉPONSE

De Mr. N. à M. de *** à Albi.

VOUS m'impofez, Monfieur, une tâche longue & pénible à remplir. Reprendre les chofes du plus loin, vous dire, dans le plus grand détail, comment j'étois devenu un des plus zélés partifans de la démocratie ; comment j'avois pu m'arracher au calme & au filence de mes affaires domeftiques, pour prêcher en apôtre la nouvelle conftitution & me jetter dans le tumulte & les embarras interminables d'une adminiftration de département ; comment enfin s'eft opérée cette étonnante révolution dans ma maniere de penfer, que j'aie fait tout à coup démiffion de mes deux charges d'adminiftrateur & d'électeur, & que je fois devenu un ardent antagonifte du fyftême du jour : voilà ce que vous exigez de moi. Le vif intérêt que vous m'avez toujours témoigné, les fervices que vous ne ceffez de rendre à ma maifon, & plus que tout cela, le penchant de mon cœur ou l'eftime de vos vertus & l'amitié vous ont donné la meilleure place, me font un devoir de ne vous rien laiffer à defirer. Je vais donc vous donner entiere fatisfaction.

Je n'ai pas befoin de vous dire quelle étoit l'étendue de la confiance que mes concitoyens avoient en moi depuis le commencement de la révolution. Quelques écrits, auxquels j'avois donné mes loifirs dès les premieres féances de l'affemblée nationale, m'acquirent la réputation d'un *bon citoyen*, c'eft-à-dire, d'un citoyen à la moderne. On n'avoit pas encore divinifé la patrie, & la qualification de *patriote* n'étoit pas auffi populaire qu'aujourd'hui. Je vous

avouerai la vérité, mon amour propre fut flatté de l'approbation que le public donnoit à mes opinions & au ſtyle dont je les avois revêtues. Je conçus des eſpérances éloignées de jouer un jour quelque rôle dans la nouvelle ſcène qui commençoit à s'ouvrir. Elles ne furent pas vaines. Le ſoin que j'eux d'entretenir la faveur publique par de nouveaux ouvrages, où, pour tout dire, je cherchois plutôt à favoriſer les deſirs de mes concitoyens, qu'à défendre les droits de la juſtice, me valut l'honneur d'être élu maire de N. à la très-grande pluralité des ſuffrages. Jugez ſi je fus oublié lorſqu'il fallut nommer nos repréſentans à l'aſſemblée électorale du département. Le jour fixé pour ſa convocation, je me rends à N.; cinq jours après me voilà adminiſtrateur, & bien tôt membre du directoire. Si j'ai jamais regreté de n'avoir pas pris mes grades en droit, ce fut à l'époque de l'élection de nos juges; j'aurois été encore infailliblement de cette fête.

Vouliez-vous, après tout cela, que je ne fuſſe pas démagogue? Une année entiere paſſée au milieu des décrets, la lecture aſſidue d'un grand nombre d'ouvrages & de feuilles démocratiques, l'ambition & l'eſpoir de figurer à la prochaine légiſlature, avoient opéré dans mon eſprit une eſpece de conviction que les réformes actuelles étoient l'aurore du bonheur de la France. Le décret du 27 Novembre me parut une ſuite néceſſaire du projet de régénérer l'état entier & de rajeunir toutes les parties de ſon adminiſtration. Le peu de principes que j'avois reçus dans l'étude des élémens de la doctrine catholique, & une forte prévention pour le ſyſtême du jour, me mettoient en quelque maniere dans l'impoſſibilité de voir par moi-même que ce décret portoit atteinte aux droits de l'égliſe; & d'ailleurs j'avois une réponſe toujours prête aux difficultés inſurmontables qu'on m'oppoſoit ſur ce décret: tout s'arrangera, le pape trouvera quelque moyen pour légitimer telle & telle innovation &c.

Mais la réſiſtance invincible de preſque tous les Evêques de France, des trois quarts & demi de tous les autres eccléſiaſtiques en fonction, en un mot de tout ce qu'il y a de plus reſpectable dans le clergé du royaume, au décret poſtérieur qui leur enjoint de jurer de maintenir de tout leur pouvoir la conſtitution dite civile du clergé, ſous peine d'être deſtitués de leurs bénéfices, cette réſiſtance, dis-je, fit ſur moi une forte impreſſion. Le reſpect dont j'ai tou-

jours été pénétré pour mes ſupérieurs eccléſiaſtiques fut alarmé de leurs vives réclamations contre les entrepriſes du ſiécle ſur la foi, la diſcipline & les uſages conſtans de l'Egliſe. La prévention qui me dominoit encore me permit cependant de prêter un moment l'oreille à leurs plaintes, je crus les trouver fondées, & il me parut que la foi étoit en péril.

Il ſeroit trop long de vous dévoiler tout ce qui ſe paſſa dans mon ame dès le premier moment que j'entrepris d'approfondir les objets contentieux qui partagent le royaume en deux partis inconciliables. Je liſois aſſidument tous les écrits où ces matières étoient traitées contradictoirement. Mon frere dont vous connoiſſez le zele & les lumieres ne me donnoit aucun relâche; j'étois continuellement inondé d'écrits par lui ou par ſes agens ſecrets; & je ſentois (mais, le dirai-je ? malgré moi) que la force de la vérité alloit triompher dans mon eſprit du charme de l'illuſion & des preſtiges qui m'avoient aveuglé. Cependant il s'en falloit bien que je fuſſe diſpoſé à ſacrifier la vanité de me voir à la tête d'une adminiſtration, le déſir & l'eſpoir de jouer prochainement un rôle ſur un plus brillant théâtre, à la force & à l'évidence des raiſons qui m'éclairoient. Oui, pour le dire en deux mots, les déſirs de mon cœur l'emportoient toujours ſur les lumieres de mon eſprit. Mon Dieu; quelle guerre cruelle, de ſe trouver placé entre une conſcience éclairée d'un côté, & l'ambition & le reſpect humain d'un autre ! Quelles triſtes nuits, quels momens douloureux m'en a-t-il coûté pour avoir repouſſé les premiers rayons que la vérité fit luire dans mon ame ! mon frere ſoupçonnoit bien la cauſe de mes agitations, car il me diſoit ſouvent : voilà ce que l'on gagne de s'ingérer dans des affaires qui devroient nous être étrangeres. On prend des engagemens que la conſcience condamne, & l'on ne ſait comment les rompre.

Ce fut à l'époque de mes plus violentes agitations que notre aſſemblée électorale fut convoquée pour l'élection d'un ſucceſſeur à notre ſaint Evêque. Quand je vous dirois qu'il ne fut jamais d'orage ni de tempête comparable aux troubles & aux perplexités dont mon ame fut aſſaillie la veille du jour fixé pour la convocation, vous n'auriez encore qu'une foible idée de l'état affreux où je me trouvai. J'eus à combattre à la fois & le cri terrible de ma conſcience qui improuvoit hautement la démarche que j'allois faire, & les

raisons terrassantes dont mon frere se servit pour m'en détourner. L'ambiguité de la réponse que je lui avois faite la veille sur sa demande, si je me rendrois à l'assemblée électorale pour coopérer à la prétendue élection d'un Evêque, ne lui laissoit presqu'aucun doute sur les dispositions où j'etois d'y aller. Résolu de tout mettre en usage pour m'empêcher de participer à cette œuvre irréligieuse, il m'écrit la lettre suivante, une courte absence qu'il étoit obligé de faire précipitamment ne lui permettant pas de venir lui-même chez moi me proposer les réflexions qu'elle contenoit.

« La présence de Monsieur, N. ne me permit pas de vous ouvrir hier mon cœur sur l'incertitude où vous me laissâtes du parti que vous prendrez demain. Pesez sans prévention & avec cette sagesse & cette droiture que vous montrez en toute autre affaire les réflexions suivantes que je suis dans l'impossibilité de venir vous proposer verbalement. Monsieur de N. n'est-il plus votre Evêque & le mien ? Est-il mort ? A-t-il fait sa démission ? L'Eglise l'a-t-elle canoniquement destitué ? . . . . Vous allez donc prêter votre ministere à l'acte le plus irréligieux, le plus insensé, le plus extravagant ? Vous allez coopérer à déchirer l'Eglise par le schisme le plus détestable ; rompre l'unité catholique, livrer ce diocese à un intrus, à un loup ravisseur qui y portera la désolation. . . . . Calculez les maux innombrables qu'entraînera infailliblement l'action que vous allez faire, vous frémirez d'horreur : favoriser le schisme & l'hérésie ! Lever l'étendard de la rébellion contre l'Eglise ! Résister à l'autorité irréfragable de l'universalité des Evêques de France dans des objets qui sont purement de leur ressort ! ... Ah, mon frere, considérez l'abîme où vous allez vous précipiter, où vous entraînerez peut-être toute votre maison, & tous ceux qui n'attendent que votre exemple pour prendre une détermination. Ce n'est pas d'aujourd'hui que vous commencez à être chrétien. Quelle croyance avez-vous professée jusqu'ici ? Avez-vous jamais pensé que quelque puissance humaine pût dépouiller un Evêque de la jurisdiction que Dieu lui a donnée sur son diocese par le ministere de son Eglise ? Le siecle peut-il ôter ce qui n'est pas en son pouvoir de donner ? . . . . Je vous laisse avec ces réflexions que la bonté de votre jugement ne manquera pas de goûter. . . . Vous serez inébranlable aux pitoyables raisons que pourront employer vos co-électeurs moins sages, moins

modérés, moins éclairés que vous pour vous entraîner ; & sur-tout vous ne sacrifierez pas votre réligion & votre ame aux frivoles considérations de l'honneur que vous pouvez attacher à votre place, & du misérable intérêt qui vous en revient, &c. *Quid prodest homini si totum mundum lucretur, animæ verò suæ detrimentum patiatur* ? &c. &c. &c. ».

Cette lettre fut pour moi un coup de foudre. Mais qu'il s'en fallut qu'elle triomphât du respect humain & de l'ambition qui me dominoient ! Après quelques momens de surprise & d'irrésolution : mon frere, dis-je en moi-même, tiendroit un autre langage s'il étoit à ma place. Que diroit-on de mon absence ? Monsieur N. qui fut toujours si ardent, qui fut de toutes nos assemblées, le corriphée du club des amis de la constitution ! . . . . Trahiroit-il la confiance que nous lui avons toujours donnée ? . . . . Je suis perdu sans ressource dans l'estime de mes co-électeurs. Ils me taxeront de pusillanime, de mauvais patriote, de contre-révolutionnaire. . . . Je serai forcé de faire démission de mon emploi d'administrateur du département ; me voilà replongé dans l'obscurité ; plus d'espoir de reconquérir la faveur publique. . . . Eh après tout n'ai-je pas pris l'engagement formel de favoriser de tout mon pouvoir l'exécution des décrets de l'assemblée Nationale ? Les Evêques prétendent qu'on sape les fondemens de la foi, mais les raisons dont ils s'étayent sont-elles aussi fortes & aussi concluantes qu'elles le paroissent ? Est-il surprenant que je ne trouve pas de solution aux argumens qu'ils opposent à ces nouveautés ! Suis-je fait pour entrer dans ces discussions théologiques, & ma qualité de simple fidele m'oblige-t-elle à débrouiller le cahos de la discipline ecclésiastique ? &c. Que sais-je ? Mille autres raisons aussi frivoles vouloient étouffer le cri de ma conscience plus alarmée que jamais par les vérités simples & lumineuses que contenoit la lettre de mon frere.

Ce fut dans ces troubles & dans ces combats que je passai cette désolante journée, la crainte de manifester mes agitations me fit prétexter des occupations indispensables, pour ne pas souper avec ma famille, les ténèbres de la nuit redoublerent mes inquiétudes & mes irrésolutions ; mais les considérations humaines furent toujours victorieuses. Enfin je crus trouver un expédient heureux pour accorder ensemble les droits de ma réligion & de ma conscience, & les égards que je croyois devoir aux hommes & à ma place ; c'étoit de me rendre à l'assem-

blée électorale, afin de sauver les apparences du patriotisme ; & de protester dans mes bulletins qu'il n'y avoit lieu à élire un évêque, pour ne pas participer en effet à un acte anti-catholique. Je ne voulus pas trop approfondir la légitimité d'un pareil expédient, pour ne pas m'exposer à le perdre, par des scrupules, que le moindre examen auroit pu me faire naître. Je vais à la cathérale, l'opinion de M. Camus à la main comme pour me rassurer sur les doutes qui auroient pu s'élever dans mon esprit & me persuader que ma conduite n'avoit rien de répréhensible. Le serment fatal sort de ma bouche & je remets un bulletin où étoient écrits ces mots : *sedes episcopalis N. non vacat, le siege épiscopal de N. n'est pas vacant.*

Mon plus grand empressement est de me retirer ensuite de l'Assemblée, où je voyois à peine la moitié des électeurs qui auroient dû la composer, un très petit nombré d'écclésiastiques. Eh quels ecclésiastiques ! ce qu'il y eut jamais de plus méprisable, de plus ignorant, de plus mondain dans le clergé de ce beau diocèse. La charité la plus ingénieuse ne sauroit se faire illusion sur leur indignité du caractere sacerdotal.

A peine y avoit-il quelques instans que j'étois rentré dans ma maison, mon frere arrive. Tel est, me dit-il, avec un vrai serement de cœur & cette tendresse d'amitié qu'il a toujours eue pour moi, tel est donc le fruit que je récueille des soins que j'avois pris de vous éclairer sur la conduite que vous deviez tenir. Vous ne serez donc plus catholique........ Je voulus lui faire part de mon expédient........ Ne recourez-pas à de frivoles excuses, me dit-il, en m'interrompant. Vous êtes membre du corps électoral, n'eussiez-vous fait que paroître à l'assemblée, vous ne seriez-pas innocent aux yeux de Dieu, N'auriez-vous pas autorisé par votre présence un acte irréligieux, qui ne tend à rien moins qu'à nous précipiter dans l'horreur du schisme ?...... Je voulus encore trouver une défaite en lui représentant que chacun a son opinion, & qu'après tout on n'est pas coupable d'agir d'après sa maniere de p nser, que telle avoit été la mienne &c., c'est-à-dire, répartit-il, que l'hérétique, le juif & le mahométan, sont innocents à vos yeux, s'ils ne font rien de contraire à leur opinion &c. ; est-ce l'opinion qui fait le chrétien ? sa foi est elle une croyance incertaine, chancelante, fondée sur des raisons de con-

venance, ſur les préjugés de l'éducation & plus encore ſur les penchans & les deſirs du cœur, qui, faiſant illuſion à l'eſprit, les diſpoſent à croire, non ce qui eſt conforme à ſes lumieres, mais ce qui les flatte & les favoriſe? la foi du chrétien eſt au contraire étroitement liée avec la certitude des objets qu'elle propoſe à ſa croyance, parce qu'elle eſt fondée ſur la parole immuable du Dieu de vérité; elle nous fait croire d'une maniere ferme & inébranlable, qu'il exiſte une égliſe ſeule dépoſitaire des vérités céleſtes, ſeule en droit de communiquer ou d'ôter à ſes miniſtres la juridiction ſpirituelle ſur les ames &c., C'eſt cette foi qui ſouffre aujourd'hui de mortelles atteintes; c'eſt l'unité de cette foi que vous rompez &c., mais, ajoutai-je, eſt il bien certain que la foi catholique ſoit en péril? l'intérêt perſonnel, le regret de ſe voir dépouillés de leurs biens pourroit bien inſpirer aux évêques les allarmes qu'ils affectent ſur les dangers de la réligion. L'aſſemblée nationale a formellement déclaré qu'elle n'entendoit point toucher à ſes dogmes &c. — les allarmes de nos paſteurs peuvent-être vaines & n'avoir d'autre fondement que leur cupidité dépouillée! qu'un homme d'un eſprit droit ſe paye de ces pitoyables chicanes, que dans une affaire auſſi importante que celle dont ſon ſalut dépend, il ſe décide ſur des peut-être, qu'il ſe laiſſe éblouir par les mépriſables ſophiſmes d'un tas de philoſophes ſans réligion, d'hérétiques, d'ambitieux, d'ignorans; qu'il ſuppoſe à l'univerſalité des évêques de France, à la plus grande & à la plus ſainte partie des miniſtres inférieurs, les motifs les plus coupables, puiſqu'ils ſacrifieroient leur conſcience & la paix du royaume à un intérêt ſordide; qu'il ne veuille pas voir que leurs réclamations actuelles n'ont aucune liaiſon prochaine ni éloignée avec la reſtitution des biens qu'on leur a ravis: cela eſt inconcevable, mais n'en eſt pas moins vrai. L'aſſemblée nationale peut maintenant tout détruire, tout changer, introduire le culte le plus abſurde, le mahométiſme ſi elle veut; on a une raiſon ſans réplique à oppoſer aux plaintes du clergé ſur la ruine de la religion: vous êtes leur dira-t-on des contre-révolutionaires, vous voudriez rentrer dans la poſſeſſion des biens dont on vous a juſtement dépouillés.... On vous conoît, l'intérêt ſeul eſt votre mobile.... Je vous laiſſe, mon frere, je ne puis plus réſiſter à la douleur qui m'accable, l'apôtre

m'avertit d'ailleurs de fuir les discusions interminables. La mauvaise foi est aveugle & sourde, croyez que si vous n'étiez ni électeur ni administrateur, la lettre que je vous écrivis hier, les ouvrages dont je vous ai procuré la lecture, les raisons que vous venez d'entendre & plus que tout cela la bonté de votre jugement auroient opéré dans votre esprit une conviction surabondante. Mais c'est vous qui vous laissez aveugler par l'intérêt, l'ambition & le malheureux respect humain, pardonnez-moi ces vérités dures; on n'est aujourd'hui démagogue que parce que quelque passion y trouve son compte, allez continuer votre œuvre d'iniquité & attirer sur vous & sur vos enfans les malédictions du seigneur, vous ne devez pas attendre de leur part plus de docilité & de soumission que vous n'en temoignez à l'autorité légitime de vos pasteurs.

Ces dernieres paroles dictées par l'intérêt le plus vrai & par des motifs dont la pureté ne m'étoit pas suspecte, me déconcerterent entiérement. Ah! mon frere, m'écriai-je, demeurez encore avec moi, vous êtes le meilleur ami que j'aie au monde, puisque vous avez le courage de me reprocher sans ménagement la faute que j'ai commise. Je vous proteste que je ne reparoîtrai plus à l'assemblée électorale. -- Vous n'y reparoîtrez plus! & le scandale que vous avez causé, comment le réparerez-vous? & le serment que vous avez proféré, comment le retracterez-vous? c'est-à-dire, que vous voudriez concilier ensemble les intérêts de votre conscience & les devoirs de votre charge, & favoriser le schisme sans cesser d'être catholique? On n'est pas chrétien à demi. Je ne me séparerai donc pas de vous que vous ne m'ayez promis de réparer authentiquement le scandale de votre conduite & de retracter votre serment impie. Songez ensuite que les premiers fidelles ne servirent jamais l'état dans des emplois qui leur auroient imposé l'obligation de persécuter leurs freres & de nuire à leur religion.

Où étoit ce vertueux, cet intrépide frere quelques heures plutot! sans doute la force de ses raisons m'auroit épargné bien des regrets. Dieu me fit en ce moment la grace de voir la profondeur de l'abîme où je m'étois plongé. Je frémis de voir que j'avois servi le schisme, que je m'étois revolté contre l'église & le plus vertueux des Evêques, par le serment que ma langue avoit prononcé

& l'approbation que ma présence avoit donnée à cet acte anti-catholique. Car mon indigne réserve pouvoit-elle innocenter cette double action ? ne me rendoit-elle pas même plus coupable au tribunal de la conscience, puisque je ne pouvois me cacher, que je repoussois la lumiere qui m'éclairoit ?

Je la fis cette promesse qu'exigeoit de moi cet intrépide & généreux ami. Que la vertu connue a d'ascendant ! la présence & quelques mots sortis de la bouche d'un bon chrétien m'éclairent, me ramenent & me retirent du précipice où toute ma raison n'avoit pu m'empêcher de tomber. Séduisante nouveauté, de quelle illusion, de quel aveuglement m'avois-tu frappé ! ... Pardonnez, Monsieur, à la vivacité de ma douleur. La plaie est encore sanglante, & de long-temps le calme ne succédera dans mon ame, aux regrets violens qui l'agitent.

Je courus au lieu fatal préparant dans mon esprit la rétractation de mon serment & ma protestation de l'incompétence de l'assemblée pour l'objet de sa convocation. La considération dont on m'avoit toujours honoré me permit de faire l'un & l'autre sans être interrompu. Elles étoient à peu près conçues en ces termes :

Messieurs, la conviction intime qui vient de s'opérer en moi, que les opérations actuelles de cette assemblée sont illégitimes, contraires à toutes les loix divines & ecclésiastiques, & qu'elles tendent à diviser l'église par le schisme, me ramene vers vous, pour rétracter formellement le serment que j'ai proféré, & protester de votre incompétence & de la mienne pour élire un évêque, le siége épiscopal de cette ville n'étant pas vacant, & l'église n'ayant pas adopté le mode d'élection qu'on a décrété. Je confesse ici mon erreur & ma faute, & vous invite à suivre mon exemple. Ce n'est pas un méprisable intérêt qui est le principe & le mobile de ma démarche ; c'est l'inébranlable résolution où je suis de vivre & de mourir dans l'unité catholique. Veuillez, M. le président, en recevant ma démission de ma charge d'électeur, me donner acte au procès-verbal de ma double déclaration.

Le silence de l'étonnement succeda à ma courte harangue ; mais après avoir donné quelques momens à la surprise, on eut pitié de la foiblesse de mon esprit. La prévention, l'entêtement continuerent leur œuvre antichrétienne & la nomination fut consommée. Mon exemple

opéra cependant sur Mr. N.... un changement presque aussi surprennant que le mien. Mais des fortes considérations l'empêcherent de donner d'abord à son répentir & à sa rétractation autant de publicité que moi. Il se contenta d'applaudir à ma démarche & de quitter l'assemblée. Trois jours après je me démis de ma charge d'administrateur, bien résolu de ne plus m'exposer dans aucune fonction publique au danger de sacrifier ma réligion.

Quoique la publicité de ma faute demande celle de mon répentir, la réparation que les loix divines exigent impérieusement de moi, ne me paroît pas devoir être quatre-vingt-trois fois plus répandue que le scandale. Ainsi je vous conjure, Monsieur, de ne pas faire imprudemment la confidence de mon nom. Mes rélations dans les différentes parties du royaume me forcent à faire de fréquens voyages dans nos provinces les plus éloignées. Vous connoissez aussi bien que moi jusqu'à quels excès peut se porter la rage & le fanatisme de ceux que possede le démon de la nouveauté ; mes jours pourroient bien n'être pas en sûreté dans les courses que je suis sur le point d'entreprendre. Les menaces de la lanterne, les dénonciations au club ne m'ont pas épargnées dans ma propre patrie, & je ne présume pas mieux du reste du royaume. Ainsi, je vous le répete, si vous le jugez convenable de communiquer à quelques-uns de vos amis cette lettre à laquelle je n'ai donné une si grande étendue que pour votre édification, que ce soit sans donner la moindre connoissance de mon nom ni de ma patrie.

J'ai l'honneur, &c.